

haute»

fédéral s'apprête à préciser sa stratégie



Après la crise, repenser les crèches

GARDE D'ENFANTS Alors que les garderies rouvrent petit à petit, une large coalition de 37 groupes d'intérêt et organisations politiques pose des revendications. Les structures d'accueil ne doivent pas être affaiblies par le coronavirus, mais au contraire sortir renforcées de la crise

AÏNA SKJELLAUG
@Ainaskjellaug

Dans les garderies, les dispositifs d'accueil d'urgence destinés aux familles mobilisées dans la lutte contre la pandémie et instaurés mi-mars laissent peu à peu la place au retour à la normale. Certaines crèches commencent lundi à rouvrir leurs portes aux enfants qu'elles n'avaient pas vus depuis six semaines, d'autres attendent le 11 mai. Dans les cantons romands, les restrictions ordonnent aux professionnels de s'occuper de moins d'enfants sur une plus grande surface. Dans le canton de Vaud, la mise à disposition des places d'accueil correspond à environ la moitié des places disponibles en temps normal.

Facturations suspendues

«La consigne de l'Etat aux réseaux d'accueil est d'offrir un nombre croissant de possibilités de garde à chacune des étapes du confinement. Nous nous préparons à la possibilité d'une réouverture totale pour le 11 mai, accompagnée d'un concept de protection. Parmi le personnel, les personnes à risque ne reprendront pas tout de suite le travail avec les enfants», annonce Valérie Berset, cheffe de l'Office de l'accueil de jour des enfants du canton de Vaud.

Les facturations aux familles ont été complètement suspendues dans tout le canton par les structures d'accueil en réseau qui reçoivent des garanties de déficit des communes pour payer le salaire de leurs employés. Les crèches privées bénéficient de réductions d'horaire de travail,

comme toute entreprise privée. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national souhaite apporter des aides financières versées aux crèches au moyen d'une ordonnance de nécessité du parlement, en compensation des contributions que les parents ne leur versent plus.

Au cœur de toute stratégie

Une large coalition de 37 groupes d'intérêt et organisations politiques demande que la garde d'enfants soit au centre de toute stratégie de sortie de crise. Des améliorations et une action coordonnée sur le plan suisse éviteraient selon elle que la situation actuelle ne soit suivie d'une crise des crèches et garderies. «Un plan d'action devrait être élaboré avec une attention particulière portée au bien-être des enfants et en impliquant les organisations spécialisées et les partenaires sociaux», exige-t-elle. L'activité rémunérée et la garde d'enfants doivent être de nouveau dissociées, ce qui nécessite non seulement le maintien des structures d'accueil extra-familial actuelles, mais aussi leur développement.

«La difficulté pour les femmes de concilier travail et famille a été accentuée par cette crise», a relevé Claudine Esseiva, présidente de Business and Professional Women. «Les dégâts seraient considérables si, à la fin de la crise sanitaire, le nombre de places d'accueil se trouvait sérieusement réduit en raison de faillites ou de fermetures», a continué la conseillère nationale verte Katharina Prelicz-Huber.

«Si les autorités devaient renoncer à agir, reprend la coalition, ce serait au détriment des enfants et des parents, du personnel d'accueil et du corps enseignant, des personnes vulnérables et des grands-parents, et donc de l'égalité, de l'économie et de l'ensemble de la société. Il faut à tout prix l'éviter.»

La retentissante affaire des notes de frais est classée

GENÈVE Les conseillers administratifs Guillaume Barazzone, Remy Pagni et Esther Alder ayant tous trois remboursés les dépenses jugées problématiques d'un point de vue pénal, le Ministère public met fin aux poursuites

FATI MANSOUR
@fatimansour

Ce n'est pas joli joli, c'est même parfois totalement hors des clous, mais c'est pardonné car c'est regretté (pas toujours) et remboursé. Voilà en substance ce que dit le Ministère public pour expliquer le classement de la procédure pénale visant les notes de frais extravagantes de certains conseillers administratifs de la ville de Genève. A un mois de l'entrée en fonction du nouvel exécutif, une page politico-judiciaire mouvementée se tourne.

Gain de paix général

C'était en automne 2018. A la suite d'un rapport cinglant de la Cour des comptes faisant état de moult excès – factures de téléphonie mobile astronomiques, frais de bouche et d'alcool tard dans la nuit, invitations au restaurant ou courses en taxi –, le parquet ouvrait une enquête et menait des perquisitions remarquables dans les bureaux du pouvoir communal. Sur le plan politique, l'affaire a eu des conséquences assez immédiates. Trois des magistrats les plus éblouissants ont renoncé à se représenter, le règlement très lacunaire des frais professionnels a été revu de fond en comble et une cascade d'audits a déferlé.

Sur le plan judiciaire, l'histoire se conclut ce mardi par un classement qui équivaut à un gain de paix pour tous. Le procureur général Olivier Jomot et le premier procureur Yves Bertossa ont analysé les documents saisis et parviennent à la conclusion que certaines dépenses, effectuées entre 2013 et 2017, étaient éthiquement discutables mais pénalement indifférentes, alors que d'autres étaient bel et bien susceptibles de constituer une gestion déloyale des intérêts publics.

Tableau final

Guillaume Barazzone, le plus impliqué, a d'emblée reconnu le caractère injustifié de nombreuses dépenses et remboursé 8000 francs de sa propre initiative, avant même l'ouverture de la procédure pénale. Ce montant englobe tous les frais identifiés, y compris les frais simplement discutables, précise le parquet. Il sera ainsi mis au bénéfice de l'article 53 du Code pénal, qui permet à l'autorité compétente de renoncer à poursuivre une personne, à la renvoyer en jugement ou à lui infliger une peine lorsque celle-ci a réparé le dommage causé et collaboré à l'enquête. L'intéressé se déclare «satisfait de l'issue de la procédure» et n'a pas d'autre commentaire à faire.

Remy Pagni a toujours contesté avoir franchi les limites pour des frais facturés lors de vacances ou de jours fériés, sans toutefois se souvenir de tout. Reconnaissant finalement que certaines dépenses pouvaient être considérées comme «inopportunes» – notamment l'invitation de militants et de conseillers municipaux à des repas –, il a accepté de restituer 3700 francs et bénéficie dès lors lui aussi d'un classement. «J'ai fait ce choix pour tourner la page et pour en finir avec cette affaire», explique-t-il. Sa collègue Esther Alder (qui n'a pas été mise en prévention) a également réglé 3890 francs de dépenses jugées problématiques par le parquet.

Au final, le tableau de départ se confirme. Sami Kanaan (seul à se représenter avec une brillante réélection à la clé) et Sandrine Salerno s'en sortent totalement blanchis. Pour eux, le Ministère public «n'a mis en évidence aucun comportement pénalement répréhensible». C'est tout bonnement à savoir. ■

EN BREF

Procédure de révocation contre Michael Lauber

Le procureur général de la Confédération Michael Lauber doit faire face à une procédure de révocation. Le conseiller national Lorenz Hess (PBD/BE) a déposé une demande en ce sens mardi auprès de la Commission judiciaire des Chambres fédérales. Il l'a justifiée par le rapport rendu en mars par l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC) et la prescription dans le procès de l'affaire FIEA, pour laquelle M. Lauber porte «une grande part de responsabilité». Matthias Aebischer (PS/BE) estime lui aussi que «ça ne peut plus durer ainsi». ATS

«Les politiciens doivent avoir l'humilité de se taire»

ÉCOLES Le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS) estime que sur les questions sanitaires, la classe politique doit faire un pas de retrait et laisser la parole aux experts du domaine. Mais cela ne signifie pas pour autant que leur travail devient inutile. Il faut préparer la suite

PROPOS RECUEILLIS PAR GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

L'école n'a jamais fait couler autant d'encre que lors des deux dernières semaines. L'annonce du Conseil fédéral de vouloir rouvrir les établissements scolaires le 11 mai prochain a soulevé de nombreuses interrogations, dont les réponses devraient tomber mercredi à l'heure de la conférence de presse du gouvernement. Enseignant au cycle d'orientation de Savièse, en Valais, Mathias Reynard attend avec impatience les détails d'un retour en classe. Mais le socialiste n'oublie pas ses autres casquettes: de politicien, de président de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, mais aussi de syndicaliste. Explications.

Le Conseil fédéral doit donner des précisions ce mercredi concernant la reprise de l'école le 11 mai. Depuis plusieurs jours, on voit apparaître des divergences entre les cantons. Berne ne devrait-il pas prendre une décision valable pour l'entier du pays? La Confédération doit harmoniser au



MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL (PS/VS)

«Malgré toutes les mesures mises en place, l'école à distance augmente les inégalités»

INTERVIEW

maximum, c'est certain, mais l'éducation demeure, en priorité, du ressort des cantons. Ce n'est donc pas un juste équilibre à trouver entre les demandes des cantons latins, plus touchés par la pandémie, et celles de la plupart des cantons alémaniques qui n'ont pas la même compréhension de la crise. En revanche, là où il y a un réel besoin de clarification, c'est en ce qui concerne les mesures sanitaires à prendre pour la reprise le 11 mai.

En tant qu'enseignant, vous devez avoir quelques informations à ce sujet... Non, nous sommes en attente des conférences de presse

de cette semaine. Il y a un besoin de clarification légitime chez les parents, les élèves et les enseignants. Je suis en contact avec Christophe Darbellay [le chef du département valaisain de l'économie et de la formation], mais avec ma casquette de président de la Commission de l'éducation du Conseil national. Les informations relatives à la reprise seront données ce jeudi par le canton et on se dirige vers une solution raisonnable et par petits pas.

Quelles sont vos attentes spécifiques pour cette reprise?

Les consignes doivent être claires et faire passer la santé avant tout. Les professeurs et les élèves à risque, ainsi que les personnes qui vivent avec des personnes à risque, doivent avoir un droit de retrait absolu. Ils ne doivent pas se rendre en classe. Pour le reste, nous devons faire confiance aux experts sur les aspects sanitaires, s'ils nous disent par exemple que les enfants sont pas vecteurs du virus ou que les écoles doivent faire partie des premiers lieux à rouvrir. Nous, politiciens, devons avoir l'humilité de nous taire à ce sujet, il nous est bien mieux formés que nous pour décider de ces choses-là. En revanche, nous devons agir sur les mesures politiques.

Comment pouvez-vous le faire en cette période où le Conseil fédéral a décrété l'état de situation extraordinaire et tient des lors, seul, les rênes du pays? Nous devons agir sur la protection des travailleurs, sur le

soutien aux structures d'accueil de l'enfance ou encore sur les moyens qui mis à disposition pour le rattrapage, qui sera nécessaire à de nombreux élèves lors de la prochaine rentrée scolaire estivale. Fin août, tous les élèves doivent repartir avec les mêmes bases car, lors de cette période d'école à la maison, il y a eu du décrochage scolaire. Malgré toutes les mesures mises en place, l'école à distance augmente les inégalités. Les enfants dont les parents ont dû continuer à travailler et qui sont retrouvés livrés à eux-mêmes ou ceux qui n'ont pas de matériel informatique ont été désavantagés. Dès le début de la prochaine année scolaire, il faudra mettre en place des cours de mise à niveau pour assurer les mêmes bases à tous les élèves et éviter des décrochages scolaires dès les premiers jours de cours. C'est l'égalité des chances qui est en jeu. Je le constate dans mon travail au quotidien: il y a du positif dans l'école à distance, d'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine en peu de temps et seront utiles pour l'école de demain. J'ai considérablement augmenté mon temps de travail pour mes cours durant cette période (en tentant de varier les supports, en passant par des cours en ligne mais aussi la création de vidéos YouTube), mais rien ne remplace le contact réel avec les élèves. L'école à distance a ses limites et il est donc important pour les élèves de pouvoir retourner en classe. Il y a un certain soulagement à ce niveau. ■